

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL

SEANCE ORDINAIRE du LUNDI 04 AVRIL 2022

COLLEGE TRAITEMENT

Objet : Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

L'an deux mil vingt-deux et le quatre du mois d'avril à 18 heures 30, le Comité syndical - Collège Traitement, dûment convoqué, s'est réuni au siège du SIVOM du Born, 115 route de Piche, à PONTENX-LES-FORGES, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric SOULES, Président.

Nombre de délégués en exercice : 41

Quorum réduit au tiers du fait de l'état sanitaire en vigueur jusqu'au 31 juillet 2022 : 14

Présents : 21.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Nathalie BENQUET, Marie-Hélène BOUSQUET, Patricia CASSAGNE et Florence GUERRO, MM. Jean-Jacques CAPDEPUY, Adrien FERE, Patrick FRAGNEAU, Vincent LOUBERE, Eric SOULES et Vincent VILLARD,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MM. Ivan ALQUIER, Gilbert BADET, Philippe CUBILIER, Jean-Marie DUBROCA, Jean-Richard SAINT-JOURS et Jean SLOSTOWSKI,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : Monsieur Vincent ICHARD,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Madame Rose-Marie ABRAHAM et MM. Michel DOURTHE, Yves DUNOGUES et Didier PLANCKE.

Absents excusés remplacés par suppléants :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : Monsieur Eric BRETHERS remplacé par Monsieur Vincent VILLARD,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Monsieur Frédéric POMAREZ remplacé par Monsieur Ivan ALQUIER,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Monsieur Paul CARRERE remplacé par Madame Rose-Marie ABRAHAM et Madame Angéline CHAUVEAU remplacée par Monsieur Yves DUNOGUES.

Absents excusés : 20.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Laure PINCE, Ascension PONCHET, MM. Titouan DAUDIGNON, Christophe LABRUYERE et Fabien LAINE,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Madame Michelle BURGAN, MM. Daniel ANTAGNAC, Jérôme CLAVE et Henri-Jean THEBAULT,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : MMES Joëlle BOULANGER-BANET et Christine DUVERGER,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : MMES Isabelle LACAZE et Raymonde PIEDANNA, MM. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Bernard DELMONT, Jean-Luc DUBROCA, Vincent GELLEY, Frédéric PRADERE, Patrick SABIN et Michel SAUBOUA.

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien FERE.

Date de convocation et d'affichage : 22 mars 2022

SIVOM du Born

115 route de Piche - 40200 Pontenx les Forges

Tel : 05.58.78.50.93

Mail : contact@sivom-du-born.fr

www.sivom-du-born.fr /  **SIVOMduBorn**



Délibération n°2022-27

Objet : Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

VU la délibération n°2020-46 du Comité syndical en date du 28 septembre 2020 désignant les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Monsieur le Président rappelle à ses collègues que depuis le retrait au 1^{er} janvier 2022 de la CCCHL pour les communes d'Escource, Labouheyre, Liposthey et Sagnac-et-Muret du SIVOM, pour les compétences collecte et traitement, au profit du SEDHL, certains délégués n'ont pas été désignés par leurs assemblées pour représenter leur collectivité au sein du SIVOM.

Ainsi, il est nécessaire de désigner un nouveau membre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en remplacement de Monsieur Richard CABANAC, non désigné par sa collectivité.

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une Commission Consultative des Services Publics Locaux doit être créée dans les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants pour l'ensemble des services publics qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Le SIVOM comptant une commune de plus de 10 000 habitants (BISCARROSSE), il doit constituer cette instance.

Composée de membres du Comité syndical et de membres d'associations locales, elle a été instituée par la loi n°2002-276 du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité, dans le cadre de la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics.

Elle est consultée pour avis sur :

- Tout projet de délégation de service public,
- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière,
- Tout projet de partenariat,

} avant que le
Comité syndical
ne se prononce
sur ces projets

Elle examine chaque année :

- Le rapport du délégataire de service public, mentionné à l'article L1411-3 du CGCT,
- Le rapport annuel sur la prévention et la gestion des déchets,
- Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière,
- Le rapport mentionné à l'article L2234-1 du code de la commande publique établi par le titulaire d'un marché de partenariat,

La majorité des membres de la commission peut demander l'inscription à l'ordre du jour de toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux.

Cette commission, présidée par le Président du SIVOM comprend des membres de l'organe délibérant et des représentants d'associations locales, nommés par l'organe délibérant.

Monsieur le Président rappelle que la commission est composée des membres suivants :

	Membres titulaires	Membres suppléants
SIVOM du Born	Éric SOULES	
SIVOM du Born	Jean-Jacques CAPDEPUY	Patrick FRAGNEAU
SIVOM du Born	Nathalie BENQUET	Laure PINCE
SIVOM du Born	Jérôme CLAVE	Poste à pourvoir



SIVOM du Born	Ascension PONCHET	Marie-Hélène BOUSQUET
ADEIC 40	Marc ALLIMANT	Monette SOUARD
ACGELB	Philippe MOINET	Didier BROUSSE
APBPL	Philippe CLEMENT	Jacques DE BEAUPUY
SEPANSO Landes	Alain CAULLET	Elisabeth CAULLET

Il fait appel à candidature. Un seul candidat se présente : **Monsieur Adrien FERÉ**.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical – Collège Traitement :

- Elit, à main levée, par 21 voix sur 21, les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, instituée par la loi n°2002-276 du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité et conformément à l'article L1413-1 du CGCT, ainsi :

	Membres titulaires	Membres suppléants
SIVOM du Born	Éric SOULES	
SIVOM du Born	Jean-Jacques CAPDEPUY	Patrick FRAGNEAU
SIVOM du Born	Nathalie BENQUET	Laure PINCE
SIVOM du Born	Jérôme CLAVE	Adrien FERÉ
SIVOM du Born	Ascension PONCHET	Marie-Hélène BOUSQUET

ADEIC 40	Marc ALLIMANT	Monette SOUARD
ACGELB	Philippe MOINET	Didier BROUSSE
APBPL	Philippe CLEMENT	Jacques DE BEAUPUY
SEPANSO Landes	Alain CAULLET	Elisabeth CAULLET

- Autorise Monsieur le Président à saisir, pour avis, la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur tout projet de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, de partenariat et sur tout sujet qu'il jugera utile de lui soumettre pour information ou avis.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Éric SOULES

Signé par : Eric SOULES
Date : 06/04/2022
Qualité : PRESIDENT

SIVOM du Born
115 Route de Piche
40200 PONTENX-LES-FORGES
Tél. : 05 58 78 50 93

Date d'affichage de la délibération : 5 avril 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa réception par le représentant de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr Une copie de cette décision devra être jointe au recours.